

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer des avenants avec les transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1981 - 1982, et un contrat avec la SETCOR pour le transport des 70 élèves du L.E.P. hôtelier de Plateau Cailloux St Paul.

Les élèves transportés bénéficient d'une subvention de l'Education Nationale.

ELEVES SUBVENTIONNES

- M. SOBALRAJA Francis	( circuit n° 1 )	420
- M. SAUTRON Raphaël	( circuit n° 2 )	639
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 3 )	425
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 4 )	773
- RAPID TRANSPORTS	( circuit n° 5 )	220
- M. MOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 6 )	230
- DIONY TRANSPORTS	( circuit n° 7 )	390
- S.T.U.D.	( circuit n° 8 )	1 200
- Mme ZANEGUY Emmanuel	( circuit n° 9 )	18
- S.E.T.C.O.R.	( circuit n° 10 )	31
- S.E.T.C.O.R. ( Plateau Cailloux )	( circuit n° 10 )	70

-----  
4 416

La dépense correspondante est prise en charge par l'Education Nationale et le FASO dans la proportion respective de 65% et 35%.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Approuvé - St-Denis le 20 Janvier 1982  
 P/le Préfet, le Secrétaire Général  
 Signé : Richard CULIAUX  
 Pour Copie Conforme  
 Le Chef de Bureau délégué  
 P/le Préfet et par délégation  
 Le Directeur des Finances et des  
 Collectivités Locales

Signé : W. Claude Alarcos